

## Structuration des travaux de maintenance et ordonnancement

### I - La préparation des travaux de maintenance :

La préparation du travail comprend l'analyse des travaux, la synthèse de cette analyse ( la préparation proprement dite ), la réalisation et le contrôle de cette réalisation.

La préparation consiste à définir un découpage de la tâche à accomplir par une décomposition en phase de travail.

Chaque phase de travail doit prendre en compte les points suivants :

- ✓ Les procédures de sécurité ;
- ✓ Les outillages spéciaux ;
- ✓ La fourniture des pièces de rechange ;
- ✓ Les points clef de l'intervention ;
- ✓ La composition de l'équipe de maintenance ;
- ✓ Le temps prévu.

*Remarque :*

Les phases de travail sont composées d'un ensemble d'opérations pouvant être entièrement exécutées sans interruption et sans modification de l'équipe. Si plusieurs équipes sont nécessaires, il faudra réaliser un schéma de synthèse.

*Règle de base :*

Une préparation ne peut être réalisée qu'après vérification de la nature du travail demandé, visite sur place ( avec analyse de la sécurité, des outillages exigés et des moyens de manutention nécessaires ), étude de la documentation et des instructions de maintenance du matériel concerné, d'un choix de priorités ( rapidité, coût, précision ) et d'une définition du mode opératoire.

*Objectifs généraux :*

Diminuer le plus possible les coûts de maintenance tout en maintenant le maximum de qualité au service, à cette fin, il faut donc :

- ✓ Réduire les temps d'immobilisation ou d'arrêt de l'outil de production ( réduction du coût indirect ).

- ✓ Réduire les temps d'intervention ( réduction du coût direct ) ;
- ✓ Réduire le stock des pièces nécessaires ;
- ✓ Répondre aux besoins des utilisateurs ( qualité de prestation ) ;
- ✓ Améliorer les conditions de travail et de sécurité, utiliser au mieux les compétences.

*Remarque :*

Les préparations de maintenance n'ont pas besoin d'être aussi détaillées que celles utilisées en fabrication. Elles portent principalement sur les travaux importants ( 20 à 30 % des travaux représentent 70 à 80 % de l'activité de maintenance ), les travaux répétitifs et les travaux nécessitant un arrêt de fabrication.